

DEPARTEMENT du GARD ARRONDISSEMENT de NÎMES CANTON de ST GILLES	COMMUNE DE CAVEIRAC EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL N° DE20260503_13/101
	Du 5 mars 2026 à 18 heures 30
NOMBRE : De Conseillers en exercice : 27 De Présents : 24 De Votants : 27 Absents ayant donné procuration : 3 Absents excusés sans procuration : 0 Absents non excusés sans procuration : 0 Objet : Rue Fanfonne Guillaume et Rue de l'Allée - Dissimulation des réseaux secs - Autorisation du lancement des études par le SMEG	L'an deux mille vingt-six, le 5 mars à dix-huit heures trente, le Conseil Municipal de la Commune de Caveirac étant réuni salle du Conseil Municipal, après convocation légale, sous la présidence de Monsieur Jean-Luc CHAILAN, Maire, Etaient présents : Mesdames et Messieurs Jean-Luc CHAILAN ; Isabelle MAZAY ; Christian ANDRE ; Marc SERVILE ; Odile GIOVANNELLI ; Cyril GUERRE ; Catherine LAPIERRE ; Jérôme BALLESTEROS ; Agnès GHELFI ; Pascal MIARD ; Sophie ESCUDIER ; Sophie GIMENO ; Guillaume BARAGNON ; Sophie DENAT ; Bertrand LEDIEU ; Sophie LINGERAT ; Patrick ETIENNE ; Elisabeth CRES ; Alice BROSSETTE ; Loïc CODOU ; Catherine ROCCO ; Marc AUGIER ; Laurence MARTIN ; Marcel DESPROGES Etaient absents excusés avec procuration : Antoine GIRON pouvoir à Sophie LINGERAT ; Marion BERLINE pouvoir à Sophie GIMENO ; Florence DUSSAUT pouvoir à Odile GIOVANNELLI Etaient absents excusés sans procuration : Etaient absents non excusés sans procuration : -

Monsieur le Maire, Rapporteur, expose :

La commune de Caveirac a été informée par Nîmes Métropole de la programmation prochaine de travaux de réhabilitation des réseaux humides (eaux usées et eaux pluviales) rue Fanfonne Guillaume et rue de l'Allée. Dans le cadre de cette opération, et afin d'optimiser la coordination des différents réseaux tout en limitant les nuisances pour les riverains, la commune souhaite que soient étudiées et, si possible, programmées des opérations concomitantes d'enfouissement des réseaux secs (électricité, télécommunications, éclairage public) sur ces deux voies.

Le projet de travaux sera sous maîtrise d'ouvrage Syndicat Mixte d'Électricité du Gard (SMEG), et pour lequel il est nécessaire de lancer les études.

L'évaluation approximative des travaux est la suivante :

- Electricité 25-451-DIS : 187 200,00 € TTC, soit 1 872,00 € TTC d'études
- Eclairage public 25-451-EPC : 63 600,00 € TTC, soit 636,00 € TTC d'études
- Génie civil Télécom 25-451-TEL : 132 000,00 € TTC, soit 924,00 € TTC d'études

Afin de permettre au SMEG le lancement des études correspondantes, il convient de prendre acte du projet présenté et de s'engager à rembourser le SMEG du montant des études d'avant-projet en cas de renoncement du fait de la commune selon les états financiers prévisionnels annexés à la présente.

Dans le cas où le projet se réalise, les frais d'étude seront intégrés au montant de l'opération sur lequel est calculée la part communale.

Le Conseil Municipal,
après en avoir délibéré et à l'**UNANIMITE** des membres présents et représentés,

PREND ACTE du projet de travaux et de son évaluation approximative,
APPROUVE le lancement des études nécessaires à la définition du projet,
S'ENGAGE, en cas de renoncement au projet du fait de la commune, à verser sa participation aux études estimée à :

- Electricité : 1 872,00 € TTC
- Eclairage public : 636,00 € TTC

- Génie civil Télécom : 924,00 € TTC

AUTORISE le SMEG à mener toutes les investigations préparatoires nécessaires à l'élaboration des études.

Ainsi fait et délibéré, les jours, mois et an susdits.
Pour extrait conforme,
A Caveirac, le 9 mars 2026

Le Maire
Jean-Luc CHAILAN



Le Secrétaire de séance
Isabelle MAZAY

Monsieur le Maire certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte et informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Nîmes dans le délai de deux mois à compter de sa transmission auprès du représentant de l'Etat et de sa publication). Le tribunal administratif peut être saisi par l'application informatique «Télérecours citoyens» accessible par site internet <https://www.telerecours.fr>